



Déclaration Liminaire FSU
CDEN du 7 février

Monsieur le Directeur Académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN

Tout d'abord nous désirons excuser les collègues du second degré qui ne peuvent être présents aujourd'hui du fait du changement de date tardive. Ils ne peuvent honorer leur obligation du fait de l'organisation de bacs blancs dans leurs établissements ce jour.

Nous voudrions aujourd'hui vous dire notre écœurement devant l'avalanche de mesures prises nous concernant et que nous désapprouvons :

- suppression du jour de carence
- augmentation de la CSG et des cotisations retraites (mesure qui aurait très bien pu être annulée par la loi de finance comme on a touché à l'impôt sur la fortune !)
- gel du point d'indice

Trois mesures qui, de fait, constituent une baisse des salaires des fonctionnaires et une attaque contre le financement de la Sécurité Sociale.

- Moins 13 000 postes au CAPES
- Annonce de mesures sur le second degré : horaires semestriels, baisse des horaires, ... mesures que nous rapprochons évidemment à la volonté de supprimer des postes.
- Lycées professionnels volontairement négligés
- Annonce de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires
- Recrutement de contractuels en lieu et place des fonctionnaires comme l'a annoncé le ministre.
- Sélection des étudiants à l'entrée de l'université, là où seul le bac en constituait, jusqu'à présent, la porte d'entrée.
→ Qui va oser dire maintenant la vérité aux parents et aux élèves : le dossier d'un élève de terminale de Bonneville aura-t-il la même valeur que le dossier de l'élève de Louis Le Grand ou du lycée Le Parc....?

Tout cela est réalisé de manière magistrale par une équipe formée à la communication, mais la réalité va toutes et tous nous rattraper.

Dans le département aussi, on nous balade, la hausse démographique conduit à des difficultés supplémentaires, le premier degré voit quelques améliorations sur les postes mais garde toujours sa place tant convoitée d'avant-dernier de France. Dans le second degré, les dotations ne sont pas du tout suffisantes et les effectifs par classe seront encore très lourds l'an prochain.

Les écoles primaires et les collèges sont beaucoup trop chargés, citons l'école de Scionzier, le collège Paul Langevin, et bien d'autres. Cela permet, au passage, au Conseil départemental de réaliser de sensibles économies de fonctionnement : 399 euros par élève au dernier budget contre 1595 € par élève dans le département le plus généreux.

Nous déplorons aussi que l'IRL n'ait pas augmenté depuis 2013. Même si le nombre d'instituteurs décroît, nous ne comprenons pas que nos collègues instituteurs ne puissent pas voir une augmentation de leur indemnité résidentielle de logement d'autant plus alors que le coût de la vie augmente.

Le Conseil Régional doit aussi décider très vite de la construction de deux lycées publics dans le département dont un dans l'agglomération d'Annecy comme nous l'avions demandé lors du précédent CDEN.

Les infrastructures de transport public collectif doivent être aussi améliorées d'urgence pour que les salariés, et les jeunes puissent vivre mieux et pour stopper les pics de pollution.

L'État doit aussi accorder une prime de vie chère à tous les fonctionnaires du département.

C'est pourquoi nous avons organisé un rassemblement ce soir devant la préfecture pour dire notre colère et vous proposer des éléments afin de constituer un plan d'urgence Haute-Savoie pour les services publics.

Le plan Action Publique annoncé par le ministre parle de proposer des "départs volontaires" aux fonctionnaires comme si la fonction publique se gérait comme une entreprise du CAC 40. Nous avons le sentiment que la préoccupation première de ceux qui ont le pouvoir, ne semble pas être de faire réussir les jeunes ou d'améliorer la vie quotidienne de ses administrés mais de faire réussir les dividendes pour les placer dans des paradis fiscaux.

